

Le commandement militaire de province : outil pertinent ou anachronique ?

Bruno SMETS

Après 38 ans d'une carrière riche et variée dans le monde opérationnel, académique au niveau international et diplomatique, le Colonel breveté d'état-major Bruno SMETS est actuellement le commandant militaire de la province de Namur.

De militaire provinciecommando's – vroeger “provinciestaven” genoemd – bestaan sinds (bijna) altijd in onze Defensie. Zou u nochtans durven beweren dat u ze werkelijk kent? Zou u er zich aan wagen om hun essentiële rol en hun bevoegdheden op te sommen? Wat zijn hun dagelijkse taken? Voor wie werken ze? Wat is hun meerwaarde? Wie zijn hun “klanten” en “partners”? Wat is hun rol inzake de noodplanning? Zijn ze – in het kader van de invoering van de Strategische visie 2030 – nog een relevant instrument voor onze huidige Defensie of zijn ze simpelweg een anachronisme geworden? In dit artikel proberen we deze vragen te beantwoorden in overleg met het militair provinciecommando van Namen.

Unité discrète de la Défense, trop souvent méconnue, le commandement militaire de province est, au sein de la Défense, l'interlocuteur privilégié des autorités politiques, des différents partenaires de la sécurité civile et, d'une manière globale, du monde civil dans son secteur de responsabilité. En un mot, il assure l'ancrage de la Défense dans sa province. Chacune d'elles en compte un : exemple à Namur.

En parcourant... l'étroit corridor du bloc D du quartier Sous-Lieutenant Thibaut à Flawinne, on ne peut éviter la galerie de portraits – les plus vieillissants en noir et blanc – des anciens commandants militaires de la province de Namur. Je me risque à un voyage dans la quatrième dimension. Je me hisse sur la pointe des pieds, lève les yeux et pose le regard sur le cadre supérieur gauche : « Colonel HOUSIAUX 1957-1961 ». Première réflexion : je n'étais pas encore né que les commandements

de province existaient déjà ! Dès lors, n'est-il pas paradoxal, surprenant, voire inquiétant que leur notoriété, tant en interne qu'en externe, soit si limitée ? Un effort de « marketing » semble indispensable.

En parcourant... la Vision stratégique 2030, j'apprends qu'à terme, « les commandements de province vont évoluer vers un commandement territorial centralisé et intégré dans les structures de commandement opérationnelles ». Les effectifs totaux évolueraient de 152 à 60 hommes, soit une diminution drastique dans une optique de rationalisation. Deuxième réflexion : cette (r)évolution va nécessiter une fameuse réorganisation des processus internes et externes, en particulier dans le domaine opérationnel.

Vous l'aurez compris, le but avoué du présent article est double : primo, faire connaître les commandements militaires de province dans les milieux où ils ne le sont pas assez et, secundo, participer à l'effort de réflexion interne quant à leur avenir, en fournissant quelques « paramètres » à garder à l'esprit lors de la phase, déjà en cours, de « mise en œuvre » des décisions de la Vision stratégique.

Ressources et organisation

Le commandement militaire de province dispose d'une très petite structure qui, dès le 1er janvier 2020, ne comptera plus qu'un effectif de six personnes : deux officiers (dont le commandant de province), deux sous-officiers et deux volontaires, soit une réduction drastique de 40 % du personnel d'active du tableau organique (TO). Dans son fonctionnement quotidien, l'unité va subir de plein fouet « la loi des petits nombres ». Fort heureusement, elle peut toujours compter, à raison de quelques jours par an, sur la grande disponibilité d'une dizaine de cadres de la réserve qui s'entraînent en toute première priorité à la gestion de crise et qui contribuent aussi grandement à la préparation et au bon déroulement de tous nos grands événements ayant un volet « relations publiques » : *Tattoo bisannuel*, *NBK*¹, *Citadel Trophy*², etc. (Nous y reviendrons plus loin). Sans les réservistes, notre mission serait d'ailleurs déjà devenue impossible.

¹ Marche « *Namur Battlefield and Kids* » pour toutes les écoles du territoire provincial.

² Activité d'endurance pour les étudiants de la Haute École de la Province de Namur (HEPN).

De par leur mission opérationnelle prioritaire (la gestion de crise) et leur aspect interarmes (*Joint*), les commandements militaires sont, en toute logique, subordonnés au département d'état-major « Opérations & Entraînement » (ACOS Ops & Trg). Leurs compétences s'exercent dans trois domaines bien spécifiques que nous nous proposons de détailler.

Rôles et compétences

Le commandant militaire de province est le représentant de la Défense au sein de sa province. À ce titre, il est principalement :

- le conseiller militaire particulier du gouverneur de la province, prioritairement dans le cadre de la planification d'urgence et de la gestion de crises ou de catastrophes ;
- l'autorité militaire territoriale ;
- le représentant et le porte-parole de la Défense auprès des autorités et institutions provinciales, des autorités communales, de la presse locale, des associations patriotiques et, d'une manière plus générale, de la société civile dans la province.

Comment ces différents rôles se traduisent-ils au quotidien dans la vie de l'unité ? Explication ci-dessous.

Le domaine opérationnel

La planification d'urgence et la gestion de crises ou de catastrophes

D'emblée, soyons très clairs : en matière de gestion de crise, le commandement militaire de province n'est pas un service de première intervention et ne se substitue pas aux services de secours locaux. Toutefois, particulièrement dans le cadre du déclenchement d'une phase provinciale, le gouverneur de la province attend que « son » commandant militaire soit très rapidement à ses côtés au sein du Comité de coordination provincial (CCProv) afin de le conseiller sur l'engagement éventuel de ressources militaires dans le cadre de l'aide à la Nation. C'est particulièrement le cas lors d'événements calamiteux

(inondations, tornades, etc.), de catastrophes (accidents ferroviaires, accidents d'avion, accidents environnementaux, etc.), de sinistres (incendies, explosions, incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)), ou encore de situations de crise (attentats terroristes, épidémies, pandémies, etc.).

Pour répondre à ces potentielles urgences, une permanence opérationnelle est assurée 24/7/365 au sein même de la petite équipe du commandement militaire.

En outre, un Centre de crise militaire (CCMil) peut rapidement être ouvert par le personnel d'active de l'unité, renforcé si nécessaire par le personnel de réserve lorsque la crise s'inscrit dans la durée. Si des moyens militaires sont mis en œuvre, ils restent sous commandement militaire et le commandant militaire de province a la charge de les coordonner en établissant le lien entre l'autorité civile et la Défense.

Les exercices communaux (COMEX) : priorité absolue en province de Namur

Dans le cadre de la mise en condition de l'unité dans sa mission générale d'« aide à la Nation », le Commandement militaire de la Province de Namur travaille en étroite collaboration avec les services provinciaux du gouverneur en prenant part, de manière très active, à la planification d'urgence à l'intention des communes de la province. Sous l'autorité du gouverneur et sous la coordination générale de la commissaire d'arrondissement³, le commandement militaire prend en charge la conception, l'organisation et la conduite d'exercices communaux (COMEX) de gestion de crise. Nous considérons qu'il s'agit là d'une mission « implicite » d'aide à la Nation. Au niveau des communes, l'organisation de ces exercices résulte d'une obligation légale. Dès lors, les buts premiers recherchés lors de ces exercices de simulation (« *table-top exercises* ») sont : la validation du Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) communal, la sensibilisation/conscientisation d'un maximum de personnels communaux aux caractéristiques des crises et la familiarisation avec les locaux communaux, les matériels et les outils nécessaires en cas de gestion de crise. La Défense participe ainsi très concrètement au développement de la capacité de résilience des communes.

Ces activités d'entraînement profitent à toutes les parties. En effet, les bénéfices directs pour le commandement militaire sont considérables.

³ Il y a, par province, un commissaire d'arrondissement. Celui-ci est l'adjoint direct du Gouverneur. Il assiste ce dernier dans l'exercice de ses compétences et le remplace en cas d'absence ou d'indisponibilité.

Primo, sur le plan opérationnel, ces exercices de « proximité » nous permettent de rencontrer et de connaître les acteurs de terrain : bourgmestres, fonctionnaires « planu⁴ », responsables locaux des zones de secours et de police, ainsi que les différents partenaires tels que la Protection civile, le service 112, la Région wallonne, le ministère de la Justice, etc. avec lesquels nous sommes susceptibles de coordonner notre action lors d'une crise réelle. Ils nous procurent aussi une bonne connaissance du « terrain », des potentielles zones d'action, ainsi que des risques les plus probables ou les plus dangereux dans lesdites communes. De plus, lors de ces exercices, on peut miser sur l'aspect multidisciplinaire de la gestion de crise. Les différents acteurs entrent ainsi rapidement en interaction, apprennent à se connaître et à travailler ensemble et peuvent développer de bons contacts interpersonnels, ce qui constitue une énorme plus-value dans la gestion d'urgence.



©Photo ComdtMil Prov Nam

COMEX 2018 dans la commune de Havelange

⁴Planu : planification d'urgence.

Secundo, l'organisation et la conduite de ces exercices communaux assurent l'entraînement permanent à la gestion de crise du personnel d'active et de réserve de notre propre unité (pour rappel, notre « *core business* »). Ils complètent ainsi avantageusement nos participations aux exercices civilo-militaires organisés par les autorités provinciales ou nos visites d'échange et d'information chez nos partenaires belges et frontaliers en matière de sécurité civile.

Tertio, notre expertise en planification d'exercice et notre professionnalisme sont reconnus au sein de la province, ce qui contribue grandement à la crédibilité et à la visibilité de la Défense tout entière auprès du monde civil.

Ces exercices rencontrent manifestement un franc succès dans la province de Namur : huit COMEX ont été organisés en 2019 et six communes étaient déjà en attente... d'un éventuel désistement.

Le domaine territorial

Le rôle territorial du commandement militaire de province recouvre essentiellement deux champs d'activités : les droits et dégâts de manœuvres et la coordination de missions territoriales.

Les droits et dégâts de manœuvres

Il faut bien que les unités opérationnelles puissent s'entraîner ! Or, au fil des décennies, le nombre de camps militaires d'entraînement en Belgique ou à l'étranger s'est progressivement réduit et leur utilisation a été fortement réglementée. En province de Namur, il s'ensuit qu'une centaine d'activités d'entraînement ou d'exercices militaires se déroulent annuellement en terrain civil. Le commandant militaire constitue l'autorité décisionnelle en matière d'octroi des « droits » de manœuvre. Ses services prennent alors contact avec les partenaires civils (Division Nature et Forêt (DNF), Service public de Wallonie (SPW), police locale, services communaux, etc.) afin de recueillir les avis et recommandations et notifient ensuite l'activité militaire auprès des instances civiles compétentes (services de sécurité du gouverneur et zones de police locales concernées).

Le fait est assez rare mais, dernièrement, le commandant militaire en personne a dû rencontrer certains bourgmestres regimbeurs afin de les convaincre du bien-fondé de l'organisation en territoire namurois de l'exercice d'envergure « Celtic Uprise », qui s'est tenu cet automne (en pleine période d'ouverture de la chasse !). Il s'agissait en effet du premier exercice franco-belge, organisé par la Brigade motorisée dans le cadre de la mise en place du partenariat stratégique « Capacité motorisée » (CaMo) entre l'Armée de Terre française et notre Composante Terre. Cet exercice, d'une importance capitale, traduit d'ailleurs les efforts soutenus de la Belgique dans le cadre de la construction d'une Europe de la défense.

En cas de plainte à la suite d'un exercice, le commandement militaire active la commission « dégâts de manœuvres » afin d'ouvrir une enquête et d'introduire une éventuelle procédure de dédommagement.

Dans ce volet territorial, le commandement militaire est donc clairement une unité de services et au service de nos clients privilégiés : les unités opérationnelles.

Les missions territoriales

Le commandement militaire de province a une mission de coordination des différents rôles opérationnels territoriaux (crash aérien) et des activités ou événements particuliers (cérémonies récurrentes) dans lesquels les unités stationnées en province de Namur sont impliquées.

Trimestriellement, il assure également la présidence et le secrétariat des réunions du Comité de concertation de base (CCB) accueillant les représentations syndicales représentatives de la Défense autour des chefs de corps des unités de la province.

Le domaine « Information et Relations publiques »

Ce troisième volet embrasse une multitude de rôles et d'activités.

Outil de diplomatie de défense

Dans sa mission de représentant des gouvernements fédéral, régional et de la Communauté française, le gouverneur reçoit régulièrement au Palais provincial à Namur

les ambassadeurs de pays amis. Ceux-ci sont parfois accompagnés de leur représentant militaire à l'OTAN ou à l'UE. À ces multiples occasions, le commandant militaire participe au programme d'activités et de visite proposé à la délégation.

Récemment, à la demande du département « Renseignements & Sécurité » (ACOS IS), le commandement militaire de la province organisait une visite pour les attachés de défense internationaux accrédités en Belgique. Reçus par le gouverneur en personne au sein du Palais provincial, ces derniers pouvaient appréhender le rôle du gouverneur et du commandant militaire dans la gestion d'une crise provinciale et visiter le Centre provincial de coordination de crise. Au terme de cette belle journée ensoleillée, la citadelle de Namur, ancienne place forte dominant la ville et la Meuse, et son vaste réseau de souterrains (qui lui valut d'être surnommée « La termitière de l'Europe » par Napoléon I^{er}) auront, sans conteste, séduit les attachés internationaux.



© Photo André DUBUISSON

Visite au Palais provincial des attachés de défense accrédités en Belgique

Outil d'information « grand public »

En participant régulièrement comme intervenant ou conférencier à des colloques, séminaires, rentrées académiques, journées communales sur les métiers de la sécurité, conférences de presse, ou encore visites de courtoisie et briefings aux communes, le commandant militaire remplit son rôle de porte-parole de la Défense dans la province. À chacune de ces occasions, le défi majeur consiste généralement à gommer les clichés et caricatures du service militaire d'autrefois et à faire comprendre les évolutions et les défis actuels de notre armée, devenue professionnelle entretemps (il y a quand même déjà vingt cinq ans !). Le commandement militaire s'inscrit donc dans une mission éducative et un travail pédagogique auprès du monde politique et du citoyen.

Relais de la mémoire/Garant du protocole

Tout au long de l'année, nous apportons notre expertise en matière d'organisation, de cérémonial et de protocole en co-organisant, avec les services du gouverneur et certaines villes et communes, différentes cérémonies patriotiques organisées dans la province. Nous y représentons systématiquement la Défense. Cette année, à l'occasion de la Fête nationale, c'est empreint d'une très grande fierté que le commandement militaire, en collaboration avec les services du gouverneur et de la Ville de Namur, a organisé le Te Deum du 21 juillet, rehaussé de la présence de Leurs Altesses Royales la Princesse Astrid et le Prince Lorenz.

Organisateur de « Grands événements »

Tous les deux ans, le Commandement militaire de la Province de Namur organise deux événements importants, attendus impatiemment par le grand public :

- * *le Namur Battlefield and Kids (NBK)*. Dans le cadre des commémorations des guerres 14-18 et 40-45, en parfaite collaboration avec le Service du patrimoine culturel de la Province de Namur, une marche ouverte à toutes les écoles du territoire provincial est organisée au mois de mai. En participant à cette « marche du souvenir » sur le champ de bataille namurois et en visitant les forts de la position fortifiée de Namur (PFN), nous emmenons les jeunes écoliers à la découverte des lieux qui ont fait notre histoire ;



*Te Deum du 21 Juillet :
Leurs Altesses Royales la Princesse Astrid et le Prince Lorenz.*

- * *le Festival international de musiques militaires à Namur.* Toujours au mois de mai, en étroite partenariat avec la Ville et la Province de Namur qui financent l'événement, nous faisons battre le tambour au cœur de la vieille ville. Près de 2 000 spectateurs assistaient gratuitement à l'édition 2018 du *tattoo* namurois : quelle magnifique vitrine pour notre Musique Royale des Guides et notre Musique Royale de la Force Aérienne ! Rendez-vous le 27 mai pour l'édition 2020.

Lien armée-jeunesse. Outil indirect du recrutement

Chaque année, depuis 25 ans, nous organisons une épreuve sportive et de cohésion (*le Citadel Trophy*) pour les étudiants de la Haute École de la Province de Namur (Enseignement supérieur provincial). Une belle occasion de faire découvrir à ces jeunes adultes le monde militaire par l'autre bout de la lorgnette et... de susciter peut-être quelques vocations.



©Photo Carine CHALON

Édition 2018 du tattoo namurois au cœur de la vieille ville.

Les prestations pour tiers

Les « prestations pour tiers » consistent en la mise à disposition – à la demande du grand public, d'institutions ou d'associations – de certains terrains, bâtiments et matériels, sous la forme de concession ou de prêt. Elles répondent à des conditions assez strictes, principalement la « non-concurrence » avec le secteur privé. Comme acteur local proche de la société civile, le commandement militaire assure, ici aussi, un important rôle de coordination dans ces demandes multiples et très diversifiées.

Recommandations

Le sujet traité pourrait faire l'objet de nombreuses recommandations. Nous nous limiterons dès lors volontairement à deux d'entre elles, en lien direct avec la transformation en cours des commandements militaires.

Primo, cette transformation sera – dans l’esprit de la Vision stratégique – orientée vers le « *core business* » et consistera de facto à créer une « nouvelle capacité » de gestion de crise dont le succès de la réforme sera fonction de l’étude approfondie des différentes lignes du développement capacitaire (DOTMLPF-I)⁵. La doctrine d’emploi (« faire quoi et comment »), la structure d’organisation, la formation initiale (certificat interuniversitaire en gestion de crise) et l’entraînement du personnel (exercices réguliers de gestion de crise), les processus de liaison avec les services du gouverneur et les communes, la localisation physique (éventuellement la co-localisation avec le gouverneur), la capacité technique de fonctionner avec les autres services de secours (interopérabilité), etc. seront autant de domaines à analyser en détail avant de basculer vers le nouveau système qui doit évoluer vers « *un commandement territorial centralisé et intégré dans les structures de commandement opérationnelles* ».

Secundo, les professionnels de la sécurité civile (gouverneur, commissaire d’arrondissement, chef de corps des zones de police et de secours, Protection civile, procureur du roi, etc.) accordent leur confiance à des professionnels qu’ils connaissent, dont la réputation est solide et qui s’avèrent sincères. Si vous n’avez auparavant que trop rarement échangé avec ces personnes ou si vous ne misez que sur des rencontres ponctuelles (même si vous récupérez des dizaines de cartes de visite à ces occasions), vous prenez le risque d’être totalement étranger à la cohésion de groupe, voire à « l’esprit de corps » qui doit régner au sein du centre de crise provincial, et qui permet de gérer la crise avec sérénité, efficacité et professionnalisme. En matière de réseau, c’est en effet la régularité et la proximité qui payent. Le réseau se travaille dans le temps, s’approfondit en parallèle par des échanges informels, des déjeuners de travail en petits groupes dont les intérêts sont communs, des visites des lieux de travail réciproques, etc. Il se construit par la confiance, l’authenticité, l’échange de services, de conseils, de contacts appropriés, etc. Quelle que soit la nouvelle structure d’organisation des futurs commandements de province, c’est là une tâche essentielle qui devrait être sauvegardée et confiée au commandant militaire de province en personne.

⁵ *Doctrine, Organization, Training, Material, Leadership & education, Personnel, Facilities, Interoperability.*

Conclusions

Les commandements militaires de province ont donc « toujours » existé ; ils se sont adaptés aux nécessités des différentes époques même si leur image n'a pas progressé aussi vite que l'évolution de leurs fonctions.

Le rôle premier du commandement militaire de province est donc bien un rôle « opérationnel ». À cet égard, il doit disposer d'un personnel qualifié, compétent, entraîné et disponible. En outre, en matière de gestion de crise, la « proximité » au sens large avec les multiples partenaires civils est un réel « facteur déterminant » en matière de succès. Il est en effet très important de se connaître et de pouvoir associer un visage à une fonction ; les exercices aident grandement en ce sens.

Deuxième rôle du commandement militaire de province : il constitue une unité territoriale au service des unités militaires belges et étrangères qui s'entraînent en terrain civil. L'ensemble de son personnel doit donc adopter une attitude « orientée client » afin de faciliter le bon déroulement des exercices militaires dans la province. Ici aussi, la proximité avec les partenaires civils est essentielle et permet le désamorçage de certaines situations délicates.

Finalement, dans son domaine de compétence IRP, le commandement militaire est un outil multifonctionnel, disposant d'un réseau civil important, qui ne demande qu'à profiter à l'ensemble des départements de la Défense.

Jusqu'à ce jour, le commandement militaire de province reste donc un rouage essentiel pour la Défense dans sa relation avec le monde civil. Il est l'illustration de l'aide à la Nation que fournit la Défense belge, que ce soit à Namur ou ailleurs en Belgique.

En conclusion, le commandement militaire de province : outil pertinent ou anachronique ?

Notre mission : *Armée-Nation* ;

Notre rôle : *la coordination* ;

Notre fierté : *votre satisfaction*.

**Mots clés : Armée-Nation, gestion de crise,
commandement militaire de province**